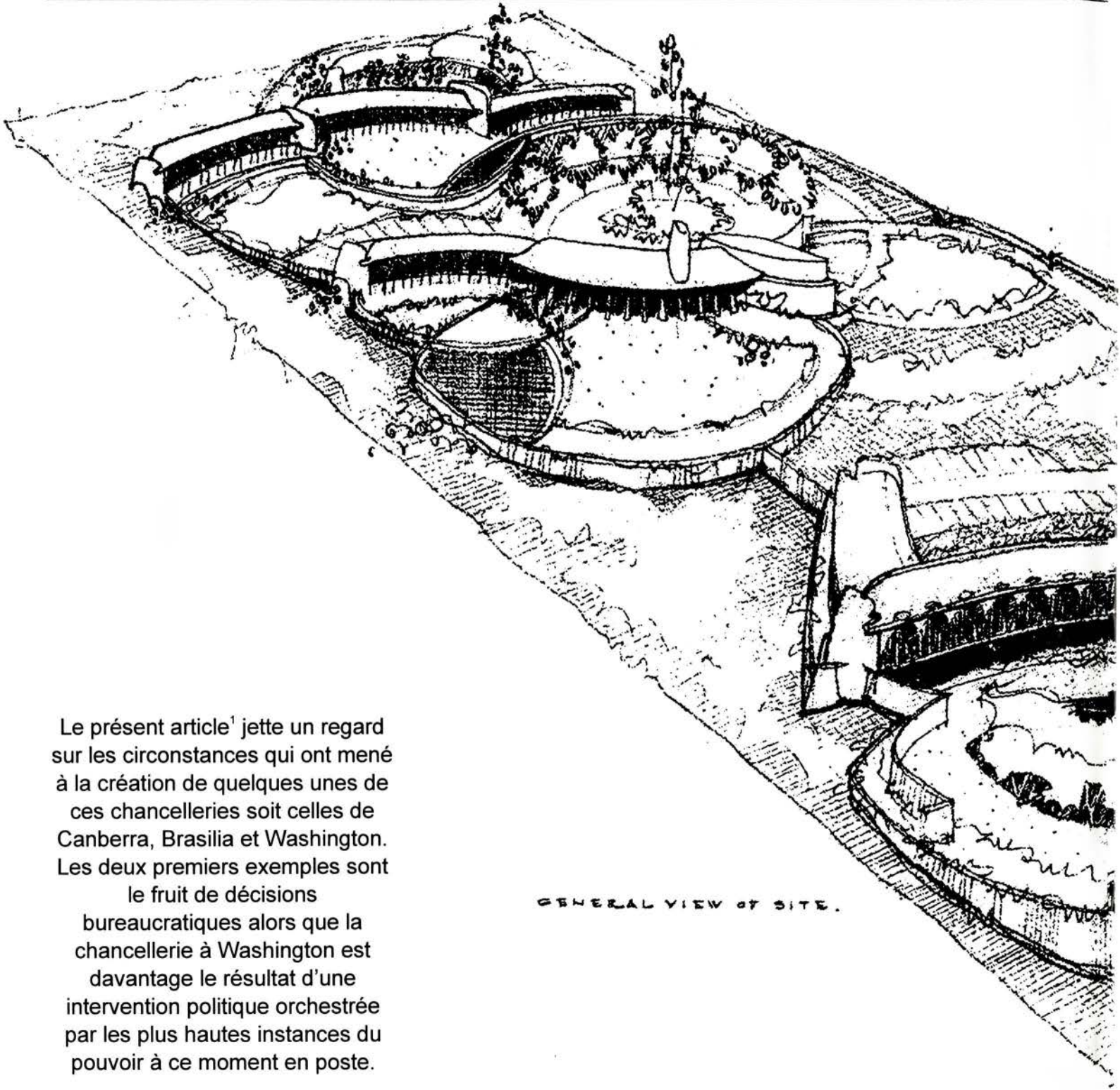


Entre l'appareil bureaucratique

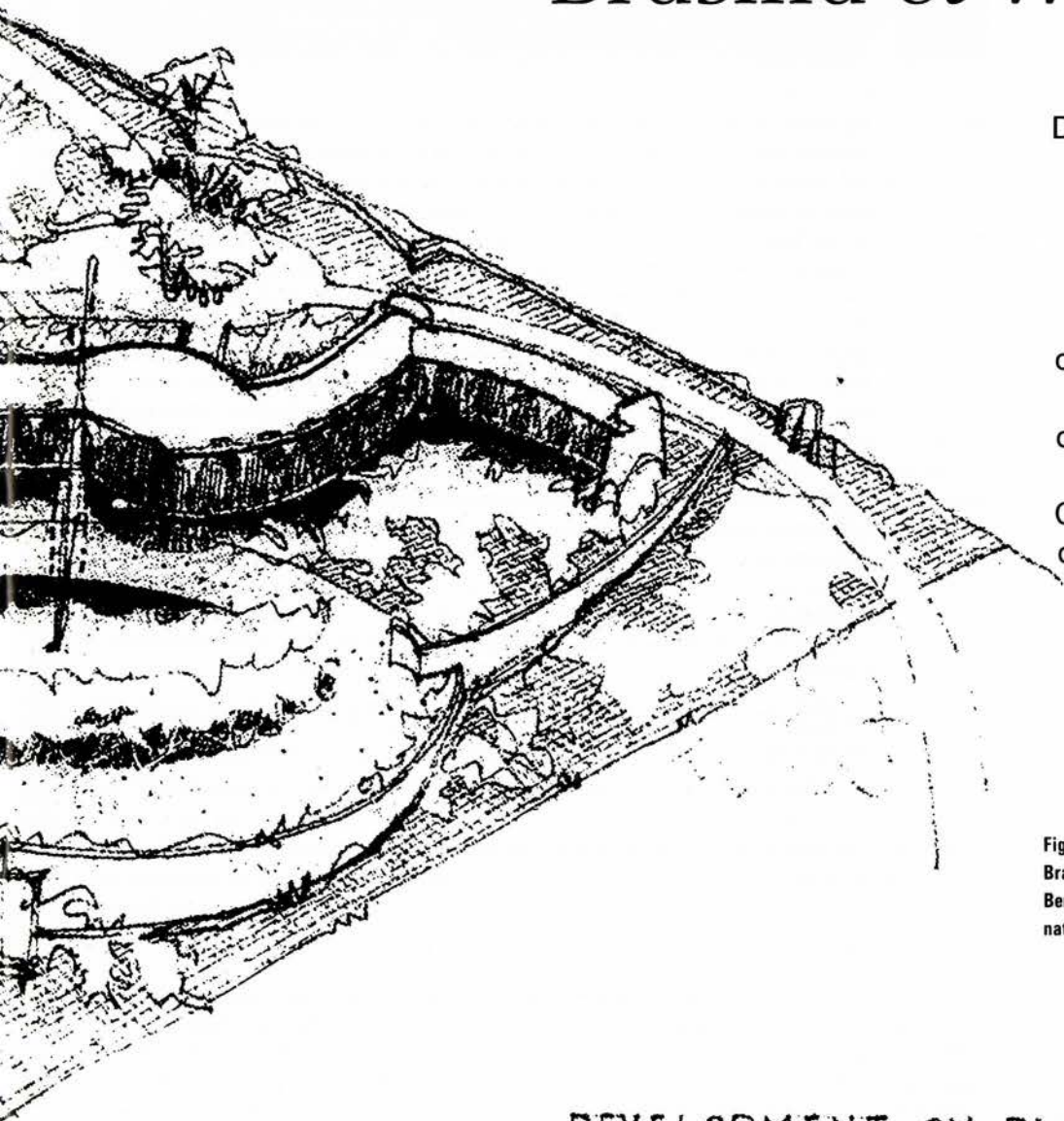


GENERAL VIEW OF SITE.

Le présent article¹ jette un regard sur les circonstances qui ont mené à la création de quelques unes de ces chancelleries soit celles de Canberra, Brasilia et Washington. Les deux premiers exemples sont le fruit de décisions bureaucratiques alors que la chancellerie à Washington est davantage le résultat d'une intervention politique orchestrée par les plus hautes instances du pouvoir à ce moment en poste.

PAR MARIE-JOSÉE THERRIEN

La construction de chancelleries canadiennes à Canberra, Brasilia et Washington



Depuis la création du ministère des Affaires étrangères en 1909, le gouvernement canadien a fait construire dix-huit chancelleries.

À l'exception de la première chancellerie de Tokyo, conçue dans les années trente, elles ont toutes été érigées après la Seconde guerre mondiale.

C'est en effet seulement après cet événement que le Canada acquiert son entière autonomie dans le domaine des Affaires internationales.

Figure 3. Le premier projet du complexe diplomatique de Brasilia, conçu par Ron Thom de la firme Thompson Berwick & Pratt, est présenté en 1967. (Archives nationales du Canada, NMC 127470)

DEVELOPMENT ON PLOT 16 FOR
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
BRASILIA
THOMPSON BERWICK & PRATT ARCHITECTS.

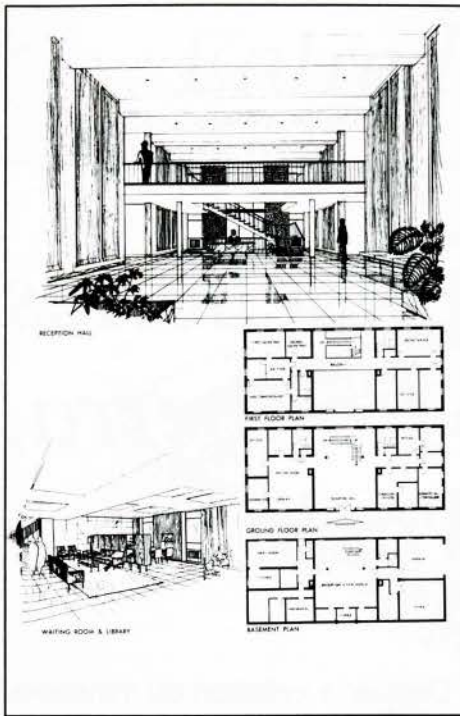


Figure 1 (à droite). Le haut-commissariat à Canberra, conçu et réalisé par Mathers & Haldenby au début des années soixante. (Greg Donaghy, 1995)

Figure 2 (à gauche). Le haut-commissariat à Canberra : hall central (ouvert sur les deux étages), bibliothèque et plans. (RAIC Journal 39, no 6 [juin 1962], p. 59)



CANBERRA

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale le ministère des Affaires étrangères embauche l'architecte Antoine Monette² pour effectuer des recherches dans le but d'acheter, de louer ou de construire les chancelleries ou haut commissariats³ devenus essentiels à l'administration diplomatique. Monette conçoit les plans de la chancellerie de Paris et de La Haye et participe à l'élaboration des programmes de plusieurs autres édifices avant que le ministère des Travaux publics ne prenne officiellement la relève en 1962.⁴

Le départ d'Antoine Monette annonce le début d'une nouvelle phase où la grande liberté d'action d'un individu, soumis à la seule autorité du ministère des Affaires étrangères, doit faire place à la concertation de plusieurs intervenants. Les comités impliqués dans la planification se multiplient et se chevauchent non sans créer quelques tensions. À la demande du ministère des Affaires étrangères, on crée un comité consultatif composé d'architectes de l'Institut Royal d'Architecture du Canada, de l'architecte en chef des Travaux publics et du sous-ministre aux Affaires étrangères. En instituant ce comité, le ministère des Affaires étrangères cherchait peut-être à ne pas perdre complètement le contrôle sur la construction de ces édifices de prestige qui ne s'adressaient pas qu'aux seuls usagers canadiens. Les normes (règles de proportions, hauteur des murs, largeur de corridor, etc.) des Travaux publics, à l'époque, convenaient peu aux fonctions diplomatiques où le faste se devait d'être.

Ce comité consultatif se fixe alors des principes d'orientation pour tout édifices construits à l'étranger. Ainsi se présente cette ligne directrice :

Les édifices auront un aspect de dignité et seront économiques du point de vue de la construction, du fonctionnement et de l'entretien. Leur style sera distingué afin de faire honneur au Gouvernement canadien et de gagner la sympathie par l'usage intelligent de l'architecture qui convient à l'emplacement et au pays.

L'accent sera placé sur le désir de plaire aux pays en cause en construisant des édifices de distinction plutôt qu'en s'attachant à un style déterminé. Les plans des édifices seront conformes aux pratiques éprouvées et on emploiera, chaque fois qu'il sera possible, les techniques de construction, les matériaux et l'équipement dont l'usage a prouvé le mérite.⁵

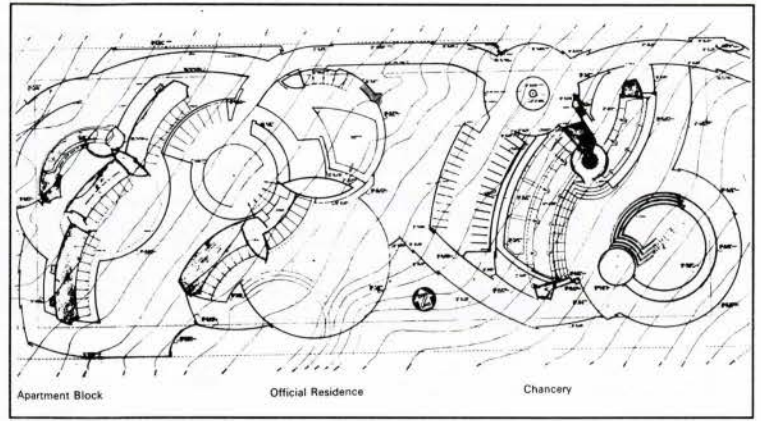
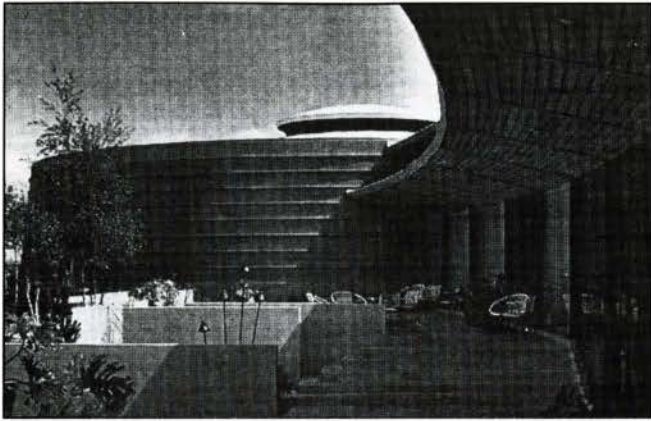
Le haut-commissariat à Canberra (fig. 1) témoigne de la tension entre les relents classiques du style Beaux-arts et les lois immuables du fonctionnalisme bien plus qu'il ne semble vouloir plaire au pays hôte. Conçu et réalisé par la firme Mathers & Haldenby de Toronto,⁶ au début des années soixante, cet édifice exprime des valeurs sûres qui n'ont rien de novatrices pour l'époque, au contraire. Les six fenêtres de la façade semblent supporter le toit à la manière d'une colonnade symétriquement disposée autour du portique. La façade vitrée de l'entrée, ponctuée par la marquise, annonce le vaste foyer central. La répartition des étages est soulignée en façade par les panneaux de granit noir. Deux fausses cheminées s'élèvent du toit plat qui sur les plans initiaux

1 L'étude de l'architecture des ambassades ou chancelleries est un phénomène relativement nouveau. Quelques auteurs américains se sont récemment arrêtés à l'analyse critique d'un tel corpus : voir Ron Robin, *Enclaves of America, The Rhetoric of American Political Architecture Abroad, 1900-1965* (Princeton, Princeton University Press, 1992) et Jane C. Loeffler, «The Architecture of Diplomacy: The Heyday of the United States Embassy-Building Program, 1954-1960», *Journal of the Society of Architectural Historians* 49, no 3 (septembre 1990), p. 251-278. Au Canada, nous ne connaissons pas encore d'étude retraçant l'histoire de ce type d'édifices.

2 Né au Québec en 1898, Monette a semble-t-il terminé ses études en architecture à l'École polytechnique de Montréal après la Première guerre mondiale. Il y aurait fait la connaissance de Marcel Parizeau avec qui il a travaillé dans les années vingt. Il a été employé du ministère des Affaires extérieures entre 1948 et 1968. (Décédé en 1975).

3 On parle de haut-commissariat lorsqu'il s'agit d'un pays du Commonwealth.

4 La responsabilité de la construction des chancelleries est transférée au ministère des Travaux publics à la suite des recommandations contenues dans le rapport de la commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation gouvernementale. Cette commission présidée par Grant Glassco, à la demande du premier ministre John Diefenbaker, avait pour mission d'étudier l'administration publique afin de promouvoir une plus grande efficacité.



devenait être à quatre versants. Elles camouflent de façon tout à fait incongrue des conduits d'aération. L'intérieur s'articule autour du hall central, ouvert sur les deux étages de cet édifice à plan rectangulaire (fig. 2).

Les membres du comité consultatif n'ont pas hésité à exprimer leur réserve devant les esquisses du projet, surtout en ce qui concerne l'apparence extérieure, comme le souligne l'architecte montréalais Maurice Payette, qui écrit : «The exterior elevations and site lay-out [...] do not give the impressions of being revolutionary or of exceptional design originality».⁷ David Stanfield, diplomate en poste à Canberra, décrit les esquisses de l'édifice en ces termes : «It is a very simple, plain by-no-means-unattractive, but nevertheless strictly functional building. It could not possibly be regarded as a "prestige" building».⁸ Malgré ces critiques, le projet ira de l'avant, défendu par l'architecte en chef des Travaux publics E.A. Gardner.⁹ Cet édifice tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, avec comme seuls éléments distinctifs un totem de la côte ouest et les armoiries canadienne au-dessus de la marquise, n'est pas sans rappeler la bibliothèque nationale à Ottawa. À l'exemple de celle-ci, le haut-commissariat de Canberra incarne à la fois les tendances de la tradition classique et les formes volumétriques simples du Style International.

BRASILIA

La réalisation du complexe diplomatique de Brasilia est accordée à la firme Thompson Berwick Pratt en 1961. Ces derniers sont connus au ministère des Travaux publics,¹⁰ et à cette époque ils ont déjà fait leur marque en tant que leader de l'architecture moderne en Colombie-Britannique. Les critères de design n'ont pas changé mais il est permis de croire que la nomination du nouvel architecte en chef des Travaux publics, James A. Langford,¹¹ âgé de 35 ans, ait influencé l'interprétation de ces dits critères. On le constate en observant le premier projet du complexe diplomatique de Brasilia, présenté en 1967 et conçu par Ron Thom (fig. 3; voir p. 88-89).¹² Il est composé de trois édifices circulaires qui ne sont pas sans ressembler au Delpont Motor Hotel à Richmond (C.-B.), réalisé par la même firme vers 1963 (fig. 4). Cette enclave diplomatique aurait regroupé sur le même site la chancellerie, la résidence officielle ainsi que les appartements des employés. Les concepteurs de la firme optent à ce moment pour un plan organique regroupant trois unités cellulaires superposées au cadre rectangulaire du terrain (fig. 5).

Les résultats qu'on peut imaginer n'auraient peut-être pas plu au pays hôte et surtout à Oscar Niemeyer, le grand architecte de Brasilia car les critères de design étaient on ne peut plus strictes. Il en était de même avec le plan initial de Lucio Costa. Le côté sculptural de ce premier projet, avec ses formes en courbe, n'est pas conforme aux normes de Brasilia. On peut supposer que cette audace architecturale n'aurait pas été permise puisque, comme l'explique Norma Evenson, qui a consacré un ouvrage aux deux capitales brésiliennes : «In Brasilia, the freely expressive variety of forms typical of Brazilian design was replaced by strict discipline».¹³ Il faut souligner toutefois que Niemeyer se réservait ce droit.¹⁴ Ce projet de verra jamais le jour.

La situation politique au Brésil ira de mal en pis pendant une dizaine d'années. L'enthousiasme du président Kubitschek, l'initiateur politique de Brasilia, ne saura être maintenue après le départ de ce dernier en 1961. La viabilité du projet est remise en cause, et cela même si le chantier était en branle depuis 1956. Les deux présidents suivants Quadros et Goulart sont moins intéressés par ce méga projet qu'ils associent

Figure 4 (à gauche). Le Delpont Motor Hotel à Richmond (C.-B.), réalisé vers 1963 par la firme Thompson, Berwick, Pratt & Partners. (*RAIC Journal* 42, no 12 [décembre 1965], p. 53)

Figure 5 (à droite). Le plan organique du premier projet du complexe diplomatique de Brasilia aurait regroupé sur le même site les appartements des employés, la résidence officielle et la chancellerie. (*Architecture Canada* 44, no 9 [septembre 1967], p. 31)

5 Lettre de M. Cadieux, président du Comité consultatif d'architecture, adressée à Henri S. Labelle, 31 août 1962. Archives nationales du Canada [ci-après ANC], RG 25, vol. 7102, dossier 8591-F-40, pt. 1.2.

6 Fondée en 1921, la firme Mathers & Haldenby a été responsable de la réalisation de nombreux édifices tout au long du XX^e siècle. Parmi les plus importants, notons le bureau chef du quotidien *The Globe and Mail*, à Toronto (1937, démolie) et l'édifice des Archives et de la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa (1953-67).

7 Lettre de Maurice Payette, adressée à M.E. Grant, ministre des Affaires étrangères [ci-après MAÉ], 18 avril 1960. ANC, RG 11, boîte intérim 84, vol. 4484, dossier 792-1915, pt. 1.

8 Lettre de David Stanfield, adressée au Secrétaire d'état aux Affaires étrangères (MAÉ), 22 août 1961. ANC, RG 25, vol. 4965, dossier 30-AT-1-A-40, pt. 3.

9 Gardner de son côté écrit : «The general presentation and planning of the building is, I think, excellent». Lettre adressée à M.E. Grant, MAÉ, 28 mars 1960. ANC, RG 11, boîte intérim 84, vol. 4484, dossier 792-1915, pt. 1.

10 Ils avaient alors réalisé quelques projets tels l'édifice fédéral de Vernon (C.-B.) et le Fisheries Research Board Station à Vancouver.

11 James A. Langford venait de la Saskatchewan où il avait rempli les fonctions de sous-ministre au ministère des Travaux publics. On se réfère au chapitre 8, «Into the Modern Era», de Janet Wright, *Crown Assets: The Architecture of the Department of Public Works, 1867-1967*, Parcs Canada, 1994 (texte non-publié).

12 Né en Colombie-Britannique en 1923, Ron Thom a commencé sa carrière d'architecte à Vancouver avec la firme Sharp and Thompson, Berwick, Pratt. Il a réalisé, entre autres, la tour du B.C. Electric à Vancouver (1955-57), le collège Massey à Toronto (1963) et la première phase du campus de l'Université Trent (1964-70). Voir l'ouvrage récemment publié de Douglas Shadbolt, *Ron Thom: The Shaping of an Architect* (Vancouver, Douglas & McIntyre, 1995).

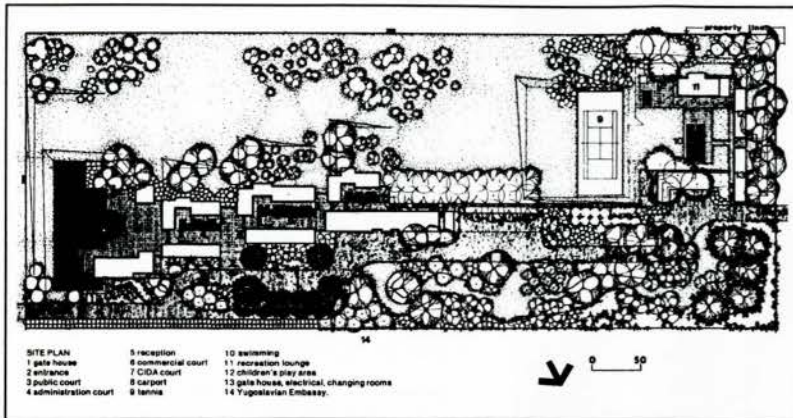
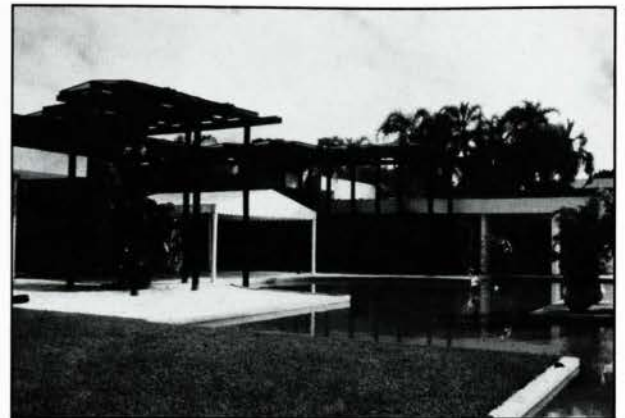


Figure 6 (à gauche). Le présent complexe diplomatique de Brasilia, réalisé par la firme Thompson Berwick Pratt en 1977, contient des édifices administratifs reliés par des pergolas et une aire de récréation, sans bâtiments résidentiels. (*The Canadian Architect* 24, no 4 (avril 1979), p. 18)

Figure 7 (à droite). Le présent complexe diplomatique de Brasilia. Les services diplomatiques sont répartis dans plusieurs édifices administratifs reliés l'un à l'autre par des passages piétons couverts par des treillis. (Ambassade du Canada à Brasilia)



à leur visionnaire prédécesseur. Le Canada de son côté est encore prudent dans ses relations avec les pays d'Amérique latine et n'ose s'aventurer dans la construction d'un édifice permanent. Ses hésitations se confirment avec le coup d'état militaire remporté par le général Branco en 1964. Le projet ne verra le jour qu'une dizaine d'années plus tard.¹⁵

Entre temps, sous le mandat de Pierre E. Trudeau, le ministère des Affaires étrangères s'agrandit et se dote d'organismes tels l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Le gouvernement publie, en 1970, un livre blanc sur ses politiques étrangères. La section consacrée à l'Amérique latine démontre une volonté d'accroître la présence canadienne dans ce continent. Le Canada oriente alors ses relations vers le Brésil parce qu'il joue le rôle de «puissance régionale contrôlant le Cône sud de l'Amérique latine».¹⁶

C'est ainsi qu'en 1972, le ministère des Affaires étrangères, toujours en étroite collaboration avec le ministère des Travaux publics, reprendra le projet de construction de son complexe diplomatique et cela même si le régime militaire continue de sévir. Le terrain qui lui avait été réservé dans les années soixante est demeuré le même. Le programme cependant a dû être substantiellement modifié compte tenu de l'évolution des politiques bilatérales entre le Canada et le Brésil. Dans le projet de 1967, les bâtiments administratifs côtoyaient les édifices résidentiels sur le même emplacement. Le présent complexe diplomatique contient des édifices administratifs et une aire de récréation sans bâtiments résidentiels (fig. 6). Le vaste terrain de plus de six acres et qui comporte une dénivellation d'une trentaine de pieds a incité les architectes à concevoir des édifices de faible hauteur. En conséquence, les services diplomatiques sont répartis dans plusieurs édifices et non dans un seul, comme c'est le cas pour de nombreuses autres chancelleries. L'aménagement par palier, tirant partie de la dénivellation surplombe un parc et offre une vue panoramique sur le lac artificiel. Le complexe est protégé par des écrans de verdure et retranché sur lui-même.

La disposition des édifices reliés par des pergolas n'est pas sans évoquer l'organisation des campus universitaires construits au Canada pendant les années soixante, plus particulièrement les campus construits en périphérie des centres urbains tel celui de l'Université Trent par Ron Thom. À une plus petite échelle, le complexe de Brasilia reprend les principes de Trent où les différents services sont regroupés dans des édifices distincts mais reliés l'un à l'autre par des passages piétons. À la différence de Trent, cependant, les passages piétons sont ici couverts par des treillis créant l'ombrage indispensable au climat brésilien (fig. 7).

Plutôt que d'imposer un édifice compact s'élevant aux limites du terrain alloué et qui aurait été plus directement en contact avec la rue, les architectes ont opté pour un complexe «introverti» adapté à la topographie du lieu. La firme Thompson Berwick Pratt a réussi à respecter la rigueur moderniste imposée par Niemeyer tout en créant un environnement qui semble amoindrir les difficultés de vivre dans cette ville bureaucratique. Une solution peut-être plus modeste en apparence mais qui a l'avantage de procurer un lieu de travail agréable.

13 Norma Evenson, *Two Brazilian Capitals: Architecture and Urbanism in Rio de Janeiro and Brasilia* (New Haven et Londres, Yale University Press, 1973), p. 184.

14 Evenson (p. 188) souligne à ce propos : «Although Niemeyer favored architectural controls as a means of disciplining the excesses of other architects working in Brasilia, he awarded himself complete creative freedom in those structures which he designed».

15 *Ibid.*, 164-65. Voir aussi, «Chancery for Canadian Embassy, Brasilia», *The Canadian Architect* 24, no 4 (avril 1979), p. 16-19; Clive Cocking, «City Architects Play 007 For Brazilian Embassy Plan», *Vancouver Sun*, 19 août 1965.

16 Gordon Mace, «Les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Caraïbes», *De Mackenzie King à Pierre Trudeau, Quarante ans de diplomatie canadienne, 1945-1985* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989), p. 42.

WASHINGTON

Le cas de la chancellerie de Washington pourrait faire l'objet d'un article à lui seul.¹⁷ Il suffit de se rappeler des irrégularités du concours qui ont soulevé un tollé général dans le milieu des architectes, en 1982. En effet, le premier ministre Trudeau a simplement outrepassé les décisions du comité de sélection pour nommer un architecte canadien de réputation internationale, Arthur Erickson. C'est la première fois dans l'histoire de la construction des chancelleries canadienne qu'il y a une telle ingérence de la part du Premier ministre. En plus de nommer Erickson, Trudeau mettra sur pied un comité ministériel afin de discuter et d'approuver le design de la chancellerie. Mais revenons quelques années en arrière afin de mieux comprendre les circonstances qui mèneront à l'érection de ce legs trudeauesque.

Avant que la chancellerie ne soit construite, le gouvernement canadien possédait trois édifices à Washington. Il sera question dès le début des années soixante-dix de centraliser tous les services diplomatiques et ceux de la Défense nationale dans un seul édifice. Un accord est conclu en 1978 pour l'achat d'un terrain sur l'avenue Pennsylvania, l'équivalent de la promenade Sussex à Ottawa. Cet accord ne sera pas signé sans hésitation de la part du Canada car ce site, aujourd'hui considéré comme la marque d'un privilège accordé par nos voisins américains, n'était pas des plus invitants dans les années soixante-dix. En effet, l'avenue Pennsylvania avait été laissée à l'abandon depuis quelques décennies.¹⁸ On s'inquiétait aussi de la perception qu'un tel site pouvait projeter. Un document d'archives écrit par l'un des coordonnateurs du projet, travaillant pour le ministère des Affaires étrangères contient la remarque suivante : «While we might be an everyday reminder in this location to elected and official members of the U.S. Government, we might also be seen to have been "had", specifically appearing as a "colonial office" located against our aspirations in this rundown area».¹⁹

L'accord est néanmoins conclu en 1978, l'architecte nommé en 1982 et les fondations creusées au printemps 1984, quelques mois avant les élections portant Brian Mulroney au pouvoir. Pendant ce temps au Canada, on s'active sur les deux rives de l'Outaouais à la mise en chantier du Musée canadien des civilisations et du Musée des beaux-arts du Canada, deux autres legs importants d'un chef à sa nation.

Il y a eu d'importants changements dans l'appareil bureaucratique entre la construction de la chancellerie de Brasilia et celle de Washington. Le ministère des Affaires étrangères a largement gonflé ses effectifs, suivant en cela la tendance qui s'est manifestée sous le règne de Trudeau de multiplier les services de la fonction publique. En 1976, le ministère fonde sa propre division pour la gestion de ses actifs immobiliers outre-mer. Fini les tensions avec le ministère des Travaux publics. Dorénavant, une fois les besoins identifiés, c'est-à-dire, projet d'achat, de location ou de construction, il ne reste qu'à convaincre les grands argentiers du Conseil du trésor.

Le discours officiel canadien entourant cet édifice est le plus élaboré qui soit de tous les projets de chancelleries. On définit dès 1976 les intentions symboliques qui devront se refléter dans l'édifice. Le thème est de l'ancien ambassadeur aux États-Unis, Ed Ritchie, et il se lit comme suit :

The people represented by this structure regard themselves as like and yet unlike the people of the United States [...]. They consider their country to be characterized by spaciousness, freshness and a northerly cleanness of line without coldness of spirit. They respect their own traditions but they are prepared to experiment politically, socially and architecturally. They are aware of their importance to the United States but do not wish to be ostentatious or boastful about it. They appreciate the people of the United States and want to excite their curiosity about what Canada is and what it is doing. Above all they want Americans to think of Canada as an interesting and self-respecting country.²⁰

D'autre part, comme dans tous les pays, la construction d'une chancellerie est soumise aux règlements locaux, particulièrement sévères dans le cas de Washington. Trevor Boddy résume ces restrictions imposées par la *Pennsylvania Avenue Development Corporation*, fondée en 1972 dans le but de revitaliser cet axe historique : «There were build-to lines on three sides, maximum and minimum heights, a need to recognize cornice lines along Pennsylvania Avenue, restrictions on materials, and a strong, if not articulated in writing, bias towards a design which would complement the pompous classicism of Pennsylvania Avenue».²¹

17 Plusieurs articles ont été écrits sur la chancellerie de Washington. Voir, entre autres : Trevor Boddy, «Erickson in Washington», *The Canadian Architect* 34, no 7 (juillet 1989), p. 25-37; Adele Freedman, «Canadian Embassy, Washington, D.C.», *Sight Lines: Looking at Architecture and Design in Canada* (Toronto, Oxford University Press, 1990), p. 202-205; Paul Golberger, «A New Embassy Mixes the Appropriate and the Awkward», *The New York Times*, 9 juillet 1989, p. 34; Witold Rybczynski, «Capitol View», *Saturday Night*, janvier/février 1990, p. 38-41.

18 John Kennedy en 1961 avait dit de cette avenue historique : «It's a disgrace. Fix it.» Voir Carol M. Highsmith et Ted Landphair, *Pennsylvania Avenue: America's Main Street* (Washington, American Institute of Architects Press, 1988), p. 10.

19 Mémoire adressé à PDH, PDAC, du Service *New Capital Program*, 21 juillet 1975. MAÉ, document interne, dossier 11-9-WASH-C-3.

20 «New Canadian Chancery, Washington, D.C.», pochette de presse, mai 1984.

21 «Erickson in Washington», *The Canadian Architect* 34, no 7 (juillet 1989), p. 28.

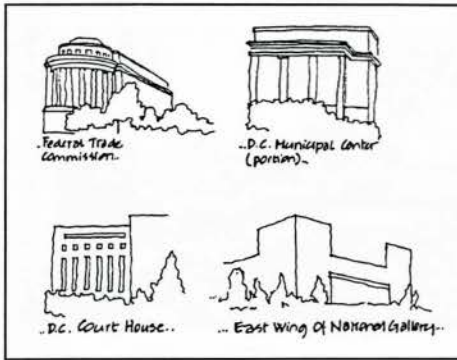
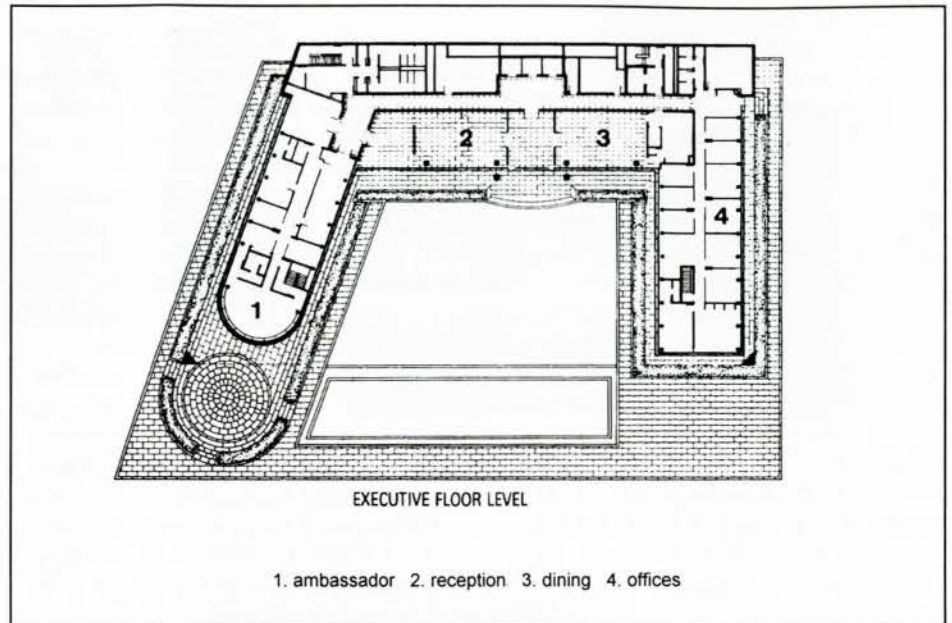


Figure 8 (au-dessus). Quelques des bâtiments érigés non loin du site de la chancellerie de Washington. (Arthur Erickson Architects, «New Canadian Chancery, Washington, D.C., External Affairs Canada», mars 1984)

Figure 9 (à droite). Le plan de la chancellerie de Washington, Arthur Erickson, architecte, 1982-89. (*The Canadian Architect* 34, no 7 [juillet 1989], p. 31)



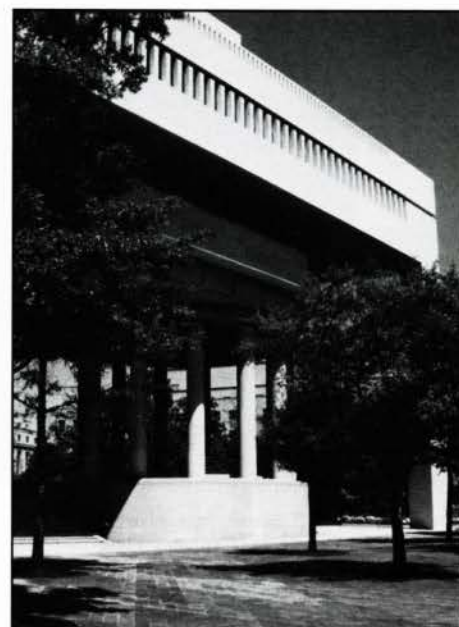
Erickson doit construire à l'intérieur de ces paramètres un édifice qui en plus d'abriter les services administratifs doit contenir les espaces suivants : un théâtre, une galerie d'art, une bibliothèque, une salle polyvalente et une salle à manger d'apparat. Et puisqu'il s'agit d'une chancellerie, il faut aussi s'assurer que l'édifice soit protégé de tout attaques éventuelles et cela sans projeter une image de forteresse.

Pour répondre à ces nombreuses attentes, Erickson se tourne vers l'environnement immédiat du site à construire. La volumétrie de l'édifice est en quelque sorte la somme des parties de bâtiments érigés non loin du site (fig. 8). Le cadre de l'édifice est un rectangle irrégulier évidé en son centre. En cela, il n'est pas sans rappeler le pavillon principal de l'université Simon Fraser. Le plan en «U» (fig. 9) s'ouvre sur une place facilement accessible depuis l'avenue Pennsylvania et le place John Marshall. On circule dans cet espace extérieur sans aucune contrainte. La rotonde sensée représentée les provinces et les territoires canadiens attire la curiosité des passants. Ceux qui osent franchir les grands escaliers monumentaux de chaque côté de la rotonde et passer sous la colonnade décorative seront surpris par la sculpture en bronze de Bill Reid déposée dans un étang d'eau. Afin d'humaniser le vaste espace de la cours intérieure et de souligner l'entrée, Erickson a ajouté un portique indépendant de la structure.

Au-delà des portes, au cadre d'acier chromé, on se trouve dans un espace froid où les références historicistes font place à une composition nettement plus minimaliste. Une fois à l'intérieur, le visiteur est soumis au contrôle du personnel d'accueil qui oriente celui-ci vers les espaces publics ou le dirige vers le sas de sécurité. L'ambassadeur et le deuxième responsable en poste occupent le dernier étage, le *penthouse*, qui s'ouvre sur une galerie avec une vue imprenable sur la Capitol et les parades de l'avenue Pennsylvania.

La chancellerie d'Erickson n'a laissé personne indifférent. On lui a d'une part reproché son éclectisme et de l'autre, on a vanté son génie d'intégration. Cet édifice est une œuvre de transition d'un architecte moderniste qui apprend à maîtriser, non sans quelques maladresses, le vocabulaire postmoderne. En dépit de ces tensions stylistiques, Erickson a conçu un édifice invitant, du moins à l'extérieur, qui pique la curiosité du passant, et qui respecte l'environnement architectural de Washington. En plus d'offrir une vaste cours intérieure, il a aussi conçu un balcon ouvert sur la ville, tout cela dans une enveloppe architecturale massive qui s'inscrit dignement dans le profil de cette avenue historique et qui ne passe pas inaperçue. Le défi était de taille, surtout pour l'architecte moderniste qu'était alors Erickson. Peut-être faut-il voir dans le choix du Premier ministre un désir plus ou moins conscient de contourner autant que possible les critères néoclassiques fortement suggérés par les autorités américaines.

Erickson, dans sa quête de la forme idéale, a conçu un premier projet qui n'a pas semblé rallier les autorités canadiennes comme l'illustre le commentaire suivant,



Figures 10 et 11 (à gauche). Un premier projet pour la chancellerie de Washington, conçu par Arthur Erickson (en haut). Les références historicistes n'ont pas semblées rallier les autorités canadiennes, et le *penthouse* a été substantiellement révisé (en dessous). (Ministère des Affaires étrangères, dossier 11-9-WASHDC-C, mai 1984)

Figure 12 (au-dessus). La présente chancellerie de Washington, une fois les références historicistes éliminées. (M.-J. Therrien, 1995)



émis lors d'une réunion pour l'approbation du design : «Though the overall massing of the building was found to be very successful, the enrichment provided by some detailing of mouldings, balcony railings and fenestration was felt to be too derivative of Washington's neo-classical order to give a strong Canadian image» (fig. 10).²² À la suite de ces commentaires, les détails du *penthouse*, qu'Erickson concevait comme une variation sur le thème de la villa de Plin, ont été substantiellement révisés (fig. 11). Les références historicistes ont été éliminées au profit d'une volumétrie plus épurée (fig. 12).

Les messages émis par la chancellerie sont nombreux, ambigus et contradictoires. Dans ce sens, il incarne à merveille la complexité postmoderne si bien mise en lumière par Robert Venturi dans son célèbre ouvrage, presque pamphlétaire, *Complexity and Contradiction in Architecture*. À la fois pluraliste et classique, cette œuvre d'Erickson transmet, pour utiliser le langage de la communication, des messages à double sens reflétant les tensions entre le caractère jusque là connu de l'architecte et le virage qu'il décida alors d'emprunter. Les messages auraient-ils été semblables si cette chancellerie avait été construite dans le nouveau quartier diplomatique de Washington. Aurait-on opté pour une solution «revivaliste» quelque peu anachronique comme la chancellerie d'Égypte (fig. 13), ou

22 Rapport de la réunion du comité de design, 11 avril 1984.



Figure 13 (à gauche). La chancellerie «revivaliste» d'Égypte, à Washington. (M.-J. Therrien, 1995)



Figure 14 (à droite). La chancellerie du Koweït, à Washington, un projet essentiellement moderniste. (M.-J. Therrien, 1995)

pour une solution plus subtile faisant référence à l'un de nos architectes de renom comme la chancellerie d'Autriche qui se veut un rappel de Hoffmann ou encore pour un projet essentiellement moderniste comme celle du Koweït (fig. 14). Peut-être qu'Erickson n'aurait pas eu à effectuer son tournant stylistique mais si tel avait été le cas, il n'aurait pu faire preuve de la même ingéniosité; signe du respect que l'on porte à cette nation voisine et du désir probablement jamais inassouvi de s'en distinguer.

EN GUISE DE CONCLUSION TEMPORAIRE, on constate que la chancellerie de Washington a été conçue avec l'intention d'assurer une forte présence incarnant les convictions nationales qui se sont développées sous le mandat du premier ministre Trudeau. Elle est en fait le fruit d'une intervention directe du pouvoir politique alors que les projets de Canberra et Brasilia répondent davantage aux normes dictées par la bureaucratie diplomatique.

Marie-Josée Therrien est historienne de l'architecture et candidate au doctorat en histoire de l'art à l'Université Laval.